

ETCHARRY FORMATION DÉVELOPPEMENT

Domaine Landagoyen - 64480 Ustaritz

Tél. +33 (0)5 59 70 37 60

Fax +33 (0)5 59 70 31 76

SIRET:782 291 199 00027

accueil@afmr-etcharry.com

www.etcharry-formation-developpement.fr



DOSSIER D'INSCRIPTION au concours d'accès à la formation préparatoire au Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport. Spécialité « Animateur » Mention « Animation Sociale »

***** 2020 *****

ATTENTION :

il est impératif de joindre à votre envoi
du dossier d'inscription

l'intégralité des pièces demandées
dans le paragraphe 1.1 ci-dessous

Ce dossier complète le **règlement d'admission** du concours d'accès la formation préparatoire au BPJEPS, **dont il est essentiel de prendre connaissance.**

I- Modalités d'inscription auprès de l'établissement de formation

I.1 – Inscription

Chaque candidat doit adresser à l'établissement de formation une demande de dossier d'inscription (*en joignant une enveloppe grand format affranchie au tarif en vigueur*) ou télécharger et imprimer celui-ci dans la rubrique « formation diplômante » du site :

<http://etcharry-formation-developpement.fr>.

La **fiche d'inscription** (cf. pages 5 et suivantes) devra être complétée et retournée à : Secrétariat BPJEPS - ETCHARRY FORMATION DEVELOPPEMENT – Domaine Landagoyen – 64480 Ustaritz et comporter obligatoirement les pièces suivantes :

- Deux photos d'identité ;
- Une attestation de formation relative au secourisme (cf liste page précédente) ;
- Une lettre de motivation manuscrite ;
- Un curriculum vitae présentant de façon détaillée la trajectoire personnelle et professionnelle, incluant formation professionnelle et continue ;
- Le questionnaire d'entretien avec le jury formateur/professionnel dûment complété (cf. ci-joint – document indispensable à la recevabilité de l'inscription) ;
- La photocopie recto/verso d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) en cours de validité ;
- La déclaration sur l'honneur attestant de n'avoir pas fait l'objet d'interdiction administrative ni de condamnation pénale en raison d'une infraction incompatible avec les professions ouvertes aux titulaires du BPJEPS (article L227-10 du CASF et L133-6 du CASF)
- L'attestation d'accord de l'employeur (cf. annexes ci-jointes) précisant le poste occupé par le candidat et s'engageant à financer le coût de la formation pour les candidats en situation d'emploi ou l'autorisation d'absence (CIF) dûment signée par celui-ci ;
- Copie de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (ex JAPD) ;
- La photocopie du (des) diplôme(s) y compris, éventuellement, l'attestation de Lauréat de l'Institut du Service Civique (s'il y a lieu) ;
- Le règlement des frais d'inscription (*épreuves d'admissibilité et d'admission*).

Pour les candidats non-titulaires de l'un des diplômes cités en annexe I du règlement d'admission :

- Deux exemplaires du dossier récapitulant les expériences bénévoles et/ou professionnelles en matière d'animation ;
 - Une attestation (ou plusieurs) d'activité professionnelle ou bénévole justifiant de 200 h d'expérience dans l'animation délivrée par la ou les structures d'accueil.
-

1.2 – Accessibilité pour les personnes en situation de handicap

Etcharry Formation Développement, dans le cadre du décret n° 2006-26 relatif à la formation professionnelle des personnes handicapées, adhère au Programme Régional d'Accès à la Formation et à la Qualification des Personnes Handicapées (PRAFQPH).

Cet engagement se traduit par le renforcement de l'accessibilité à l'ensemble de nos formations pour toute personne en situation de handicap, en proposant et en développant si nécessaire, et en fonction des besoins des stagiaires, des adaptations tout au long du parcours de formation, des épreuves d'admission jusqu'aux modalités d'évaluation.

Pour ce faire, nous avons nommé un « référent handicap » qui a pour mission :

- ➔ De proposer un accueil individualisé,
- ➔ De mettre en œuvre un accompagnement tout au long des séquences de la formation, et ce dès les épreuves d'admission et en amont de l'entrée dans les dispositifs,
- ➔ D'anticiper la sortie de formation, dans la perspective d'une insertion professionnelle durable.

Pour tout renseignement, votre référent à Etcharry Formation Développement est :
Véronique Billard – veronique.billard@afmr-etcharry.com

2 - Calendrier de la procédure d'admission

- **Information collective** 3 février 2020 (10h à 12h)
- **Date limite d'inscription** : 31 janvier 2020
- **Date de l'épreuve de vérification des pré-requis** : 7 février 2020
- **Date de l'épreuve écrite d'admissibilité** : 13 février 2020 (9h30 – 11h30)
- **Date des épreuves orales d'admission** : 18 février 2020
- **Date de la Commission d'Admission** : 20 février 2020

3 - Tarifs de frais d'inscription aux épreuves d'admission

- Épreuve écrite d'admissibilité + Épreuves orales d'admission : 145 €

4 - Règlement des frais d'inscription aux épreuves

- Le règlement des frais du concours d'admission doit obligatoirement être fait avant le début des épreuves : ceci est une condition d'accès à ces épreuves.
 - Ces frais d'inscription (*admissibilité et/ou admission selon le cas*) sont donc à régler avec l'envoi du dossier d'inscription.
 - Il est possible de fournir plusieurs chèques, de façon à différer l'encaissement.
 - Les chèques doivent être libellés à l'ordre de : AFMR ETCHARRY.
-

■

5 - Remboursement des frais en cas de désistement

- En cas de désistement du candidat, Etcharry Formation Développement remboursera 70 % de la somme versée.
Pour ce faire, toute demande d'annulation doit impérativement **se faire par écrit et avoir été déposée au plus tard le jour précédent les épreuves** (*cachet de la poste faisant foi*).

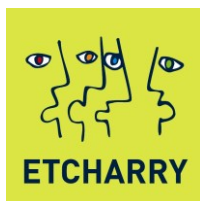
6 - Détails importants

- Les candidats convoqués à l'épreuve écrite d'admissibilité recevront préalablement une convocation par courrier ou par courriel.
- Les candidats sont convoqués à l'épreuve orale par courrier ou par courriel sur la journée programmée, laquelle est connue des candidats lors du dépôt de leurs dossiers (*cf. ci-dessus*).
- Les résultats de ces épreuves seront notifiés par écrit.
Ils seront néanmoins accessibles, une fois que la commission de validation se sera réunie, sur le site <http://etcharry-formation-developpement.fr>.
- Les épreuves écrites d'admissibilité et les épreuves orales d'admission se déroulent sur notre site d'Ustaritz.
Tous les renseignements relatifs à l'accès au site seront fournis avec la convocation.

Fait à Ustaritz,
Le 26 septembre 2019



Jean-Philippe NICOT
Directeur Général d'Etcharry Formation Développement



**Fiche d'inscription à compléter et à renvoyer
avec les pièces complémentaires
(listées en page 2 de ce dossier d'inscription)
*** Rentrée Mars 2020 *****

Photo
d'identité

BPJEPS animateur – Mention « Animation Sociale »

ETAT CIVIL

NOM de naissance :

Prénom :

Nom marital (le cas échéant) :

Age :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Date de validité de la carte d'identité :

Reconnaissance d'un handicap (*déclaration facultative*) :

OUI NON

Si oui, besoin d'un 1/3 temps supplémentaire pour les épreuves (*fournir justificatif*)

OUI NON

Si oui, besoin d'un aménagement spécifique :

OUI NON

ADRESSE

Adresse personnelle :

Rue :

Complément d'adresse :

Commune :

Code postal :

Tél :

Adresse email (indispensable) :

SITUATION A L'ENTREE EN FORMATION

Inscription à titre personnel

Formation en cours d'emploi :

▪ Type de contrat pour la durée de la formation :

CDI

CDD

Autre :

Contrat individuel de Formation (CIF)

Contrat de professionnalisation

▪ Poste occupé :

▪ Nom de l'employeur :

▪ Adresse et téléphone :

Pour les personnes en situation d'emploi dans le champ éducatif, médico-social ou scolaire, souhaitant entrer en formation professionnelle continue ou en parcours VAE :

- Poste occupé :
- Type d'établissement :
- Organisation générale de l'établissement (*internat, service à domicile, service éducatif...*)
- Population avec laquelle vous êtes en situation professionnelle :
- Décrivez ce que vous faites sur le poste de travail occupé actuellement :

Financement envisagé pour la formation BPJEPS :

Employeur

CIF (*précisez l'organisme*) :

Demandeur d'emploi

Financement personnel

Autre :

Vous devez, le cas échéant, joindre l'attestation écrite de financement ou l'autorisation d'absence (*en cas de CIF*) de votre employeur (*cf. page suivante*).

Informations complémentaires :

- Titulaire d'une attestation de formation au secourisme
 - Oui Non
- Permis de conduire : Oui Non
- Véhicule Personnel : Oui Non
- Langue parlée : Parlé Ecrit

Partie réservée à Etcharry Formation Développement			
<input type="checkbox"/> Exonération pré-requis	Allègement/Dispense	Statut :	Autres :
<input type="checkbox"/> Reconnaissance Handicap <input type="checkbox"/> 1/3 temps supplémentaire <input type="checkbox"/> Aménagement nécessaire / handicap	<input type="checkbox"/> UC1	<input type="checkbox"/> Cours d'emploi <i>Attestation employeur :</i> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Age :
	<input type="checkbox"/> UC2	<input type="checkbox"/> Financement personnel	Niveau de diplôme :
	<input type="checkbox"/> UC3		<input type="checkbox"/> Cofinancement <input type="checkbox"/> CIF OPCA :
	<input type="checkbox"/> UC4	Niveau d'études :	
Remarques :			
Nombre de relances pour compléter le dossier :		Dossier complet reçu le :	

Partie réservée à Etcharry Formation Développement		Pièces complémentaire reçues :	
Questionnaire d'entretien <input type="checkbox"/>	Lettre de motivation <input type="checkbox"/>	Curriculum vitae <input type="checkbox"/>	
Photocopies de tous les diplômes nécessaires à la justification des dispenses et/ou allègements demandés <i>Cf. liste exhaustive et exclusive dans le règlement d'admission</i>	Photocopie carte d'identité <input type="checkbox"/>	Deux photos d'identité <input type="checkbox"/>	
	Déclaration sur l'honneur <input type="checkbox"/>	Chèque pour le règlement <input type="checkbox"/>	
	Diplôme PSC I * <input type="checkbox"/>	Attestation JDC ou JAPD <input type="checkbox"/>	
Attestation Lauréat Service Civique <input type="checkbox"/>	Attestation de l'employeur * <input type="checkbox"/>	Acceptation CIF * <input type="checkbox"/>	
Remarques :	Validation partielle pour VAE * <input type="checkbox"/>	Justificatifs des expériences professionnelles antérieures <input type="checkbox"/> *	
	Reconnaissance MDPH * <input type="checkbox"/>		
Toutes les pièces mentionnées ci-dessus sont obligatoires dès le dépôt du dossier * : le cas échéant			

Frais d'inscription à joindre obligatoirement à l'inscription

Chèque au nom de : AFMR ETCHARRY

Épreuve écrite d'admissibilité + épreuves orales d'admission : 145€

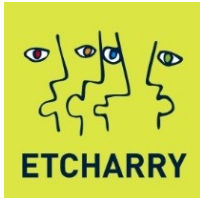
En cas d'annulation de candidature, l'AFMR remboursera 70 % de la somme. Toute demande d'annulation doit impérativement se faire par écrit et avoir été déposée au plus tard le jour précédent les épreuves (cachet de la poste faisant foi).

Je certifie exact les renseignements fournis.

Fait à :

Le :

Signature



Épreuve d'admission BPJEPS
Entretien Professionnel / Formateur

QUESTIONNAIRE OUVERT

A renvoyer avec le dossier d'inscription

Nom :

Prénom :

Selon vous, quelles sont les qualités et les compétences requises pour suivre ce parcours de formation ? Expliquez.

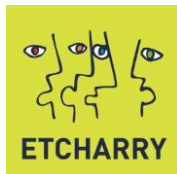
Comment vous représentez-vous le métier d'animateur social ?

Selon vous, quelles sont les qualités requises pour exercer le métier d'animateur social ?

Selon vous quelles sont les qualités requises pour exercer le métier d'animateur social ?

Comment ce métier s'inscrit-il, éventuellement, dans votre projet professionnel à plus long terme ?

Vous pouvez continuer sur papier libre...



ATTESTATION D'ACCORD D'EMPLOYEUR
(lorsqu'il y en a un)
POUR ENTREE EN FORMATION BPJEPS 2019

Je soussigné(e)

Mme, Melle, Mr :

Directeur(trice) de l'établissement:

Téléphone :

Fax :

Mail :

Donne autorisation à

Mme, Melle, Mr :

Pour suivre la formation BPJEPS – session 2019 / 2020
dispensée par Etcharry Formation Développement
Domaine Landagoyen – 64480 Ustaritz

dans le cadre :

- d'un financement CIF
- d'un financement de l'entreprise

Le candidat est-il sur un poste d'animation ? Oui Non

Si non précisez le poste.....

A :

Le :

Signature
et cachet de l'établissement

DECLARATION SUR L'HONNEUR

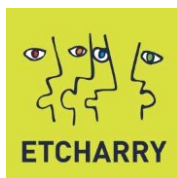
Je, soussigné(e), Monsieur, Madame

Né(e) le à

atteste n'avoir pas fait l'objet d'interdiction administrative ni de condamnation pénale en raison d'une infraction incompatible avec les professions ouvertes aux titulaires du BPJEPS (art L227-10 du CACSF et L133-6 du CASF").

Fait à le.....

Signature :



BPJEPS animateur Mention « Animation Sociale »

Consignes pour l'épreuve de vérification des pré-requis.

La lettre de motivation

L'objectif de votre lettre de motivation est de nous expliquer, en quelques lignes, que vous avez compris la nature de la formation, qu'elle répond à vos attentes et à celle de votre employeur (s'il y a lieu).

Vous pouvez également faire état des acquis liés à vos expériences de terrain et à votre besoin de professionnalisation.

En conclusion, il faut montrer votre désir de vous former et de devenir un professionnel de l'animation sociale.

Le dossier

Dans le dossier, nous devons avoir connaissance des dates de vos interventions bénévoles ou salariées dans le domaine de l'animation, préciser la nature de la structure, du public et donner quelques exemples des activités que vous avez mises en place, pourquoi, comment et quels étaient les objectifs fixés.
